

## ACTE D'ENGAGEMENT

### A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Ministère, ou collectivité territoriale, ou établissement :

COLLEGE HENRI FABRE  
65 BD PAUL GUIGOU  
13127 VITROLLES  
☎ 04 42 15 90 40  
✉ : [ges.0132214l@ac-aix-marseille.fr](mailto:ges.0132214l@ac-aix-marseille.fr)

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

M. LEPORATI Dominique – Principal

Objet du marché :

#### MARCHE :

Lot unique : Fourniture de repas à confectionner et de petits déjeuners en milieu scolaire

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics :

M. BAEZA Guy, intendance  
☎ 04 42 15 90 40

Imputation budgétaire :

SERVICE SRH



## 2. Mode de règlement

Virement administratif

## 3. Délai maximum de paiement - taux des intérêts moratoires.

Le délai maximum de paiement est de 30 jours (*la personne responsable du marché indique ici le délai maximum de paiement sur lequel elle s'engage*).

En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir augmenté de deux points.

## 4. Origine des fournitures (marchés de fournitures seulement)

Pays de l'Union européenne, France comprise ;

Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) ;

Autre

A \_\_\_\_\_, le

Le candidat  
(représentant habilité pour signer le marché)

## C. REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

DC8

La présente offre est acceptée :

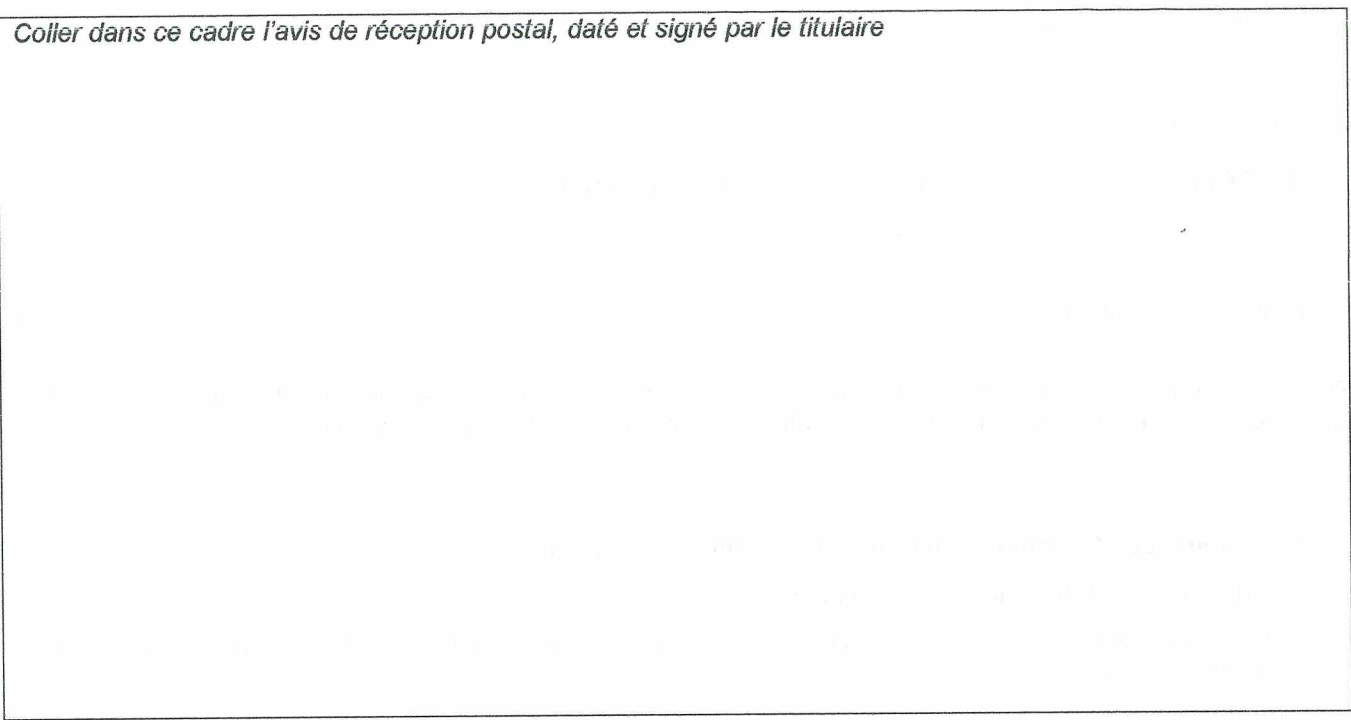
En ce qui concerne le lot unique

A Vitrolles, le

M. LEPORATI Dominique

Principal

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire



ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

*Marché fournitures de denrées brutes année 2018-2019 pour le Collège Henri Fabre*

DECOMPOSITION DU PRIX DES REPAS LIVRES AU COLLEGE

POSTE	MONTANT EN € TTC	%
Repas		
Autres postes de dépenses		
TOTAL		100

Le montant TOTAL TTC est égal au montant TTC figurant sur l'acte d'engagement.

Fait à

Le

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Le candidat,

Cachet et signature

